

**DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE**



**Compte-rendu
Rencontre du 30 octobre 2020
Ecole - COVID**

PRESENTS : M COUSINEY ET MME GOES

1) RENTREE DES CLASSES A PARTIR DU 2 NOVEMBRE 2020

- La rentrée et la sortie dans les classes se feront aux horaires habituels ; aucun échelonnement n'est prévu.

2) ACCES ECOLE

- Les parents devront restés à l'extérieur de l'école dont l'accès est réservé au personnel enseignant et communal.

3) PORT DU MASQUE

- Le port du masque est obligatoire pour tout enfant à partir de 6 ans ; le masque devra être fourni par les parents. La mairie mettra à disposition de l'école 80 masques enfants tissus et 200 masques jetables en complément de ceux que devrait être fournir par le ministère. Par souci de facilité, il conviendrait que les masques soient à élastiques et non à cordelettes.

4) REGLES DE DISTANCIATION

- En maternelle, la distanciation physique ne s'impose pas
- En élémentaire, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible ; la directrice précise que compte tenu de la configuration de l'école, il sera difficile de respecter la distanciation mais il sera fait au mieux.

5) RECREATION

- la récréation se fera par classe, dans le respect des gestes barrières

6) VENTILATION DES CLASSES

- L'aération des locaux sera faite toutes les 2 heures durant 15 minutes

6) NETTOYAGE

- Le matériel de classe sera désinfecté après les classes
- Chaque classe disposera de ses sanitaires

7) CANTINE

- Il sera demandé aux parents, qui en ont la possibilité, de récupérer leurs enfant pour le repas afin de soulager la cantine